Collège Philippe de Commynes
10, rue de Massujat
79000 NIORT
05.49.24.36.51
ce.0790703k@ac-poitiers.fr

Année scolaire 2018/19

UTILISATION DE PHOTOS ET/OU VIDEO DE VOTRE ENFANT PAR LE COLLEGE

1/ Autorisation pour la prise de vue par le photographe scolaire (individuelle et de groupe) *(1)*

Je soussigné(e) .....

Représentant(e) légal(e) de l'élève.....

Classe de ..... *(La classe sera complétée par le collège)*

- Autorise mon enfant à être pris en photo avec sa classe : OUI ❑ NON ❑ *(2)*
  (Cocher la case correspondante)
- Autorise mon enfant à être pris en photo individuellement : OUI ❑ NON ❑ *(2) (3)*
  (Cocher la case correspondante)

(1) Sans obligation d'achat
(2) Cocher
(3) Je fournis alors 2 photos

2/ Autorisation de la diffusion de photos dans un cadre pédagogique :

En dehors de la photo de classe, nous pouvons être amenés à utiliser dans le cadre pédagogique des photos et/ou vidéos des élèves du collège dans différentes publications au **sein même de l'établissement** (ex : Pronote).
La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.
L'article 9 du Code Civil stipule :

- *« Chacun a droit au respect de sa vie privée ».*
- *« […] toute personne peut interdire la reproduction de ses traits […].*
- *« […] c'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation […].*

S'agissant de mineurs, ce droit à l'image mais aussi de façon plus générale, au respect de sa personne, est d'application stricte.
En conséquence, aucune photo et/ou vidéo d'élèves reconnaissables ne pourra être publiée sans une autorisation de ses responsables légaux indiquant précisément dans quel contexte pédagogique se situe cette photo et/ou vidéo.
Les œuvres des élèves ne doivent en aucun cas faire état du nom de famille de l'auteur. Seul est autorisé le prénom.

❑ J'autorise le collège à utiliser, dans le cadre pédagogique, la photo et/ou vidéo de mon enfant.

❑ Je n'autorise pas le collège à utiliser, dans le cadre pédagogique, la photo et/ou vidéo de mon enfant.

Date : Signature du représentant légal